BSV n° 25 de la semaine 18 du 24-4 au 1-5-13



Animateur référent

Jean RAIMBAULT CETIOM 06.24.36.37.03 raimbault@cetiom.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE CETIOM 05.46.07.38.28 arjaure@cetiom.fr

Directeur de la publicationDaniel GENISSEL

Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites des DRAAF, des Chambres d'agriculture

Abonnez-vous sur www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.







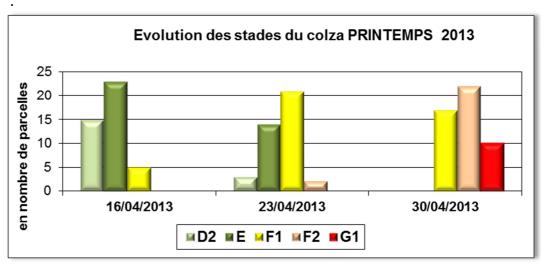
L'essentiel de la semaine :

Arrivée généralisée du charançon des siliques sur des colzas en pleine floraison. Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation et lisez attentivement l'encadré « abeilles » dans ce BSV et la note nationale BSV 2012 jointe.

Les parcelles de colza sont en floraison.

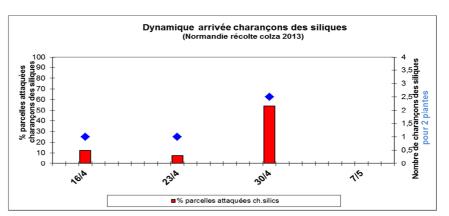
La floraison du colza est effective sur 39 des 49 parcelles du réseau où une notation de stade a pu être effectuée cette semaine. 10 parcelles sont maintenant à G1 : début de chute des pétales, les 10 premières siliques mesurent moins de 2cm.





Arrivée importante du charançon des siliques.

Conformément aux simulations proposées par proPlant dans le précédent BSV (<u>www.cetiom.fr</u>), l'arrivée du charançon des siliques est brutale, à la faveur des températures de la fin de la semaine dernière



La présence du charançon des siliques semble plus marquée sur la Basse-Normandie, voir cartographie ci-contre.

Le seuil de nuisibilité est de 1 charançon pour 2 plantes. Ainsi que l'indique la cartographie de l'intensité de l'attaque, le seuil de nuisibilité est dépassé dans de nombreuses parcelles.

Période de risque : elle est atteinte dès que les 10 premières siliques mesurent plus de 2cm, stade G2.



Le colza atteint le stade de sensibilité au sclérotinia.



Les parcelles du réseau entrent dans la période de début de sensibilité du colza au sclérotinia: stade G1 pour 10 des 49 parcelles observées cette semaine. Les éventuelles spores pourront infecter les premiers pétales tombés sur les feuilles, à la faveur de l'humidité du couvert (pluies, brouillards, rosée...) et de températures suffisantes (voisines ou supérieures à 12°c

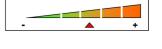
Observations réalisées sur « kits pétales » mis en place le 24 avril 2013			
COMMUNE D'OBSERVATION	ORGANISME	% DE FLEURS CONTAMINEES	DATE DE LECTURE RESULTAT
SEMALLE	ETS LALANDE	37,5	29/04/12
LA COUTURE-BOUSSEY	GRCETA DE L'EVREUCIN	100	29/04/12

Le tableau ci-contre (Observations réalisées sur kits pétales) rapporte les résultats de contamination des fleurs de colza par le sclérotinia au cours de ces derniers jours, dans différents secteurs Normands.

Certaines maladies peuvent être ponctuellement très présentes.



La cylindrosporiose, photo ci-contre, est régulièrement signalée au fil des BSV; les symptômes s'intensifient maintenant dans les parcelles du réseau situées dans l'Est de l'Eure (sud Bernay)

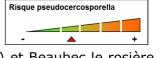


Risque cylindrosporiose

Seuil de nuisibilité : On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque les feuilles de la moitié inférieure de la plante sont largement touchées, et que la maladie est en passe de s'installer sur tiges.



Des symptômes de pseudocercosporella sont toujours repérés dans 2 parcelles ou ils sont recherchés. L'ensemble de la Normandie peut être concernée, puisque les parcelles touchées sont cette semaine à



Courtils (50) et Dance (61) alors qu'il s'agissait d'Ouilly le tesson (14) et Beaubec le rosière (76) la semaine dernière.

Seuil de nuisibilité: On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque les feuilles de la moitié inférieure de la plante sont largement touchées, et que la maladie est en passe de s'installer sur tiges.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

- 1. Dans les situations proches de la floraison sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
- 2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

- 3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
- 4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
- 5. Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.
- Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Résumé du bulletin de santé du végétal Inter-régional LIN OLEAGINEUX du 24/04 au 30/04/2013 :

Stade phénologique et état des cultures

Cette semaine les observations ont été réalisées sur 14 parcelles de lin oléagineux d'hiver.

La répartition régionale est la suivante : Bretagne 2, Centre 1, Pays de la Loire 3, Poitou-Charentes 7, Normandie 1.

Cette semaine, les stades s'échelonnent de D4 à F5. Plus de 85 % des parcelles ont dépassé le stade E1 (= 1er bouton visible) et plus de 35 % des parcelles ont débuté leur floraison (F1 ou F5). Les parcelles qui n'ont pas encore atteint le stade E1 (=1er bouton visible) se trouvent au nord de la Loire. Les parcelles ayant débuté leur floraison se trouvent dans la partie méridionale du réseau (Charentes maritime, Vendée, Deux-Sèvres). La présence de thrips est toujours observée dans le réseau.

Analyse du risque Thrips

Présence relevée dans 3 parcelles (de 0,6 à 1 thrips en moyenne par balayage) sur les 14 parcelles ayant fait l'objet d'une observation en ce début de semaine. Leur présence est inférieure au seuil de nuisibilité (5 thrips par balayage). Le risque est modéré à ce jour mais la surveillance doit se poursuivre.

Analyse du risque Altises

Aucune capture n'est notée sur les 10 parcelles de lin d'hiver ayant fait l'objet d'une observation d'altises en ce début de semaine. La vigilance doit continuer pour les lins de printemps qui n'ont pas encore atteint le stade 5-6 cm.

Analyse du risque Kabatiella lini

Des symptômes de *Kabatiella lini* continuent d'être observés cette semaine dans 9 parcelles sur les 11 ayant fait l'objet d'un suivi de la maladie.

Analyse du risque Septoriose

35 % des parcelles ont atteint le début de la période de risque (floraison débutée) vis-à-vis de la septoriose. Aucun symptôme de *Septoria linicola* n'a été observé cette semaine sur les parcelles ayant fait l'objet d'un suivi de cette maladie. Le risque est faible cette semaine. La surveillance doit se poursuivre à mesure que les parcelles entrent dans la période de risque vis-à-vis de cette maladie et que des conditions douces et humides perdurent.

Rédacteur: Mathieu Godet - CETIOM,

Suppléant : Jean Raimbault - CETIOM, en partenariat avec ARVALIS-Institut du végétal.

Bulletin rédigé par le CETIOM à partir des observations réalisées cette semaine par :

AGRIAL, BELLANNE SA, CA 36, CAVAC, CETIOM, COOP AGRI MAYENNE, COOP COURÇON, COOP GARUN PAYSANNE, COOP MATHA, VENDEE SEVRE NEGOCE.

Prochain bulletin le 7 mai 2013